

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION  
D'ILE DE FRANCE  
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes  
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023**

Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée générale,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Régional d'Equitation d'Ile de France » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

1. Le résultat de l'exercice est un excédent de 35 523 € se décomposant en un excédent de 69 537 € pour le secteur sportif et un déficit de 34 014 € pour le secteur formation. Nous avons vérifié, par sondages, au vu des pièces justificatives, l'exactitude et l'exhaustivité des produits et des charges spécifiques imputés aux secteurs sportif et formation.
2. L'annexe expose les mouvements des fonds dédiés sur la partie des subventions non utilisées pour des projets définis à la clôture de l'exercice. Nous avons vérifié que les fonds dédiés de l'exercice précédent avaient été utilisés en totalité pour 19 000 € et que les fonds dédiés de l'exercice 2023 sont reportés pour 14 800 € au titre du Projet Sportif Fédéral.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 30 novembre 2023.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Pour JM AUDIT & CONSEILS**



**Abdoullah LALA**



**Patrick PIOCHAUD**

Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2023	Net au 31/08/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	4 042	3 563	478	1 287
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	171 203	142 673	28 530	31 954
Autres immobilisations corporelles	862 103	641 600	220 503	293 296
<b>Immobilisations financières</b>				
Total I	1 037 348	787 837	249 511	326 537
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 418		9 418	
<b>Créances</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	779 359	65 246	714 114	565 492
Autres créances	451 524		451 524	424 115
<b>Autres postes de l'actif circulant</b>				
Valeurs mobilières de placement	585 071		585 071	756 334
Disponibilités	174 691		174 691	77 244
Charges constatés d'avance	117 683		117 683	191 310
Total II	2 117 747	65 246	2 052 501	2 014 495
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 155 095</b>	<b>853 083</b>	<b>2 302 012</b>	<b>2 341 032</b>
<b>Legs nets à réaliser :</b>				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
<b>Dons en nature restant à vendre :</b>				

## Bilan passif

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	au 31/08/2023	au 31/08/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
<b>Autres fonds propres</b>	116 887	116 887
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Réserves</b>		
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>	162 391	162 391
<b>Réserves pour projets de l'entité</b>	150 925	150 925
<b>Report à nouveau</b>	1 200 009	974 567
Excédent ou déficit de l'exercice	35 523	225 442
Situation nette (sous-total)	1 665 735	1 630 211
<b>Subventions d'investissement</b>	33 980	13 916
Total I	1 699 714	1 644 128
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	14 800	19 000
Total II	14 800	19 000
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		2 500
<b>Provisions pour charges</b>	161 286	260 219
Total III	161 286	262 719
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	164 472	93 025
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	62 535	80 434
<b>Autres dettes</b>	151 050	179 827
<b>Produits constatés d'avance</b>	48 155	61 900
Total IV	426 212	415 186
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 302 012</b>	<b>2 341 032</b>
<b>(1) Dont à plus d'un an (a)</b>		
<b>Dont à moins d'un an (a)</b>	426 212	
<b>(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque</b>		
<b>(3) Dont emprunts participatifs</b>		
<b>(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		

## Compte de résultat

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	12 020	11 682
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	1 183 322	1 000 363
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	242 933	537 221
Contributions financières	630 900	649 791
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	111 406	105 485
Utilisation des fonds dédiés	19 000	57 005
Autres produits	181 832	117 590
Total I	2 381 413	2 479 137
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 622 010	1 360 482
Aides financières	25 010	339 237
Impôts, taxes et versements assimilés	5 050	10 105
Salaires et traitements	325 933	271 225
Charges sociales	77 835	81 171
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	116 972	97 164
Reports en fonds dédiés	14 800	19 000
Autres charges	202 996	127 979
Total II	2 390 606	2 306 364
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-9 193</b>	<b>172 774</b>
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	800	-1 290
Total III	800	-1 290
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 020	1 109
Total IV	1 020	1 109
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-220</b>	<b>-2 399</b>

## Compte de résultat

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-9 413</b>	<b>170 375</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<b>Sur opérations de gestion</b>		44 363
<b>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</b>	44 936	10 704
Total V	44 936	55 067
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>44 936</b>	<b>55 067</b>
Total des produits (I+III+V)	2 427 149	2 532 914
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 391 626	2 307 472
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>35 523</b>	<b>225 442</b>

## Synthèse de l'annexe

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes	x		
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Concours publics et subventions	x		
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels	x		
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs	x		
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail			x
– Crédit-bail (Etat simplifié)			x
– Engagement de retraite		x	
– CICE		x	
– Contributions volontaires		x	
– Suivi des legs et donations		x	
– Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Suivi des subventions affectées	x		
– Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public			x
– Compte de résultat par origine et destination		x	

## Règles et méthodes comptables

## COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'association : C.R.E.I.F.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2023, dont le total est de 2 302 012,47 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 35 523,18 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 septembre 2022 au 31 août 2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 août 2023 par les dirigeants de l'association.

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Objet social de l'entité :

Développement de l'équitation en Ile-de-France

Nature et périmètre des activités :

Par délégation de la Fédération Française d'Equitation (FFE), le Comité Régional d'Equitation d'Ile-de-France a pour objet et missions, en Ile-de-France de :

- 1/ Représenter la FFE en participant à tout ce qui concerne le cheval et l'équitation au niveau régional,
- 2/ Développer et promouvoir les activités équestres de toutes natures,
- 3/ Gérer les compétitions et les manifestations équestres régionales qui lui sont déléguées par la FFE,
- 4/ Organiser les formations des officiels de compétitions et autres intervenants régionaux,
- 5/ Coordonner et dispenser des actions de formation professionnelle notamment par voie d'apprentissage concernant les diplômes d'encadrement des activités équestres,
- 6/ Organiser des assemblées, congrès, conférences, expositions, formations et examens fédéraux,
- 7/ Assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la Charte d'éthique et de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français,
- 8/ Intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités,
- 9/ Respecter et faire respecter à ses adhérents les règles d'encadrement, les règles de disciplines, les règles contre le dopage humain, les règles contre le dopage animal, le bien-être animal, les règles d'hygiène, les règles de sécurité et les règles relatives à l'éthique de la compétition et du sport en général.

Moyens mis en oeuvre :

L'association est gérée par un Comité Directeur composé de 20 élus, lesquels décident des actions à engager (qu'il s'agisse de formation, de sport ou de développement).

Leur choix s'appuie en partie sur le travail des commissions régionales, composées de bénévoles et dirigées par un(e) président(e), qui proposent des projets.

Les salariés du CREIF mettent en place les actions retenues cadrant avec l'objet social de l'association.

Ainsi, sont réalisés chaque année :

- Des formations diplômantes en vue de former des enseignants d'équitation
- Des formations non diplômantes (formation continue pour les enseignants, formation des officiels de compétition)
- Des séminaires à destination des adhérents
- Des actions de développement vers le grand public (présence sur les Salons, campagne de communication)

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2023 ont été établis et présentés conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, réforme du règlement CRC 99-01.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

## Règles et méthodes comptables

## COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Site internet : 5 ans
- \* Constructions : 50 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- \* Matériel de bureau :
  - 4 à 10 ans (dont matériel de concours : 3,5 et 10 ans)
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier :
  - 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Faits caractéristiques

## COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Autres éléments significatifs

Le résultat de l'exercice est de 35 523 € et se décompose comme suit :

- Excédent de 69 537 € pour le secteur sportif.
- Déficit de 34 014 € pour le secteur formation.

La ventilation des produits et des charges par secteur d'activité est détaillée dans les états annexés en pages 31 et 32.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 042			4 042
Immobilisations incorporelles	4 042			4 042
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	171 203			171 203
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	277 576			277 576
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	582 402	2 125		584 527
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 031 182	2 125		1 033 307
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 035 223</b>	<b>2 125</b>		<b>1 037 348</b>

## Immobilisations corporelles

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 584 527 € dont matériel de concours 498 393 €.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 755	808		3 563
Immobilisations incorporelles	2 755	808		3 563
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	139 249	3 424		142 673
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	133 331	18 712		152 043
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	433 351	56 206		489 558
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	705 932	78 342		784 274
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>708 687</b>	<b>79 151</b>		<b>787 837</b>

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 489 558 € dont matériel de concours 438 572 €.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 348 567 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
<b>Créances Clients et Comptes rattachés</b>	779 359	779 359	
Autres	451 524	451 524	
<b>Charges constatées d'avance</b>	117 683	117 683	
<b>Total</b>	<b>1 348 567</b>	<b>1 348 567</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Divers – prod. a recevoir	69 000
Intérêts courus à recevoir	363
<b>Total</b>	<b>69 363</b>

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Stocks</b>				
<b>Créances et Valeurs mobilières</b>	27 424	37 822		65 246
<b>Total</b>	<b>27 424</b>	<b>37 822</b>		<b>65 246</b>
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
<b>Exploitation</b>		37 822		
<b>Financières</b>				
<b>Exceptionnelles</b>				

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	116 887				116 887
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
<b>Réserves</b>	313 315	225 442		225 442	313 315
<b>Report à Nouveau</b>	974 567		225 442		1 200 009
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	225 442	-225 442	35 523		35 523
Situation nette	1 630 211		260 965	225 442	1 665 735
<b>Fonds propres consommables</b>					
<b>Subventions d'investissement</b>	13 916		20 064		33 980
<b>Provisions réglementées</b>					
<b>Droits de propriétaires (Commodat)</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>1 644 128</b>		<b>281 029</b>	<b>225 442</b>	<b>1 699 714</b>

Total fonds associatifs = 1 699 714 € dont 86 834 € d'actif net apporté par l'Union Equestre d'Ile de France lors de la fusion absorption réalisée en 2010.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Litiges</b>					
<b>Garanties données aux clients</b>					
<b>Pertes sur marchés à terme</b>					
<b>Amendes et pénalités</b>					
<b>Pertes de change</b>					
<b>Pensions et obligations similaires</b>					
<b>Pour impôts</b>					
<b>Renouvellement des immobilisations</b>					
<b>Gros entretien et grandes révisions</b>					
<b>Charges sociales et fiscales</b>					
<b>sur congés à payer</b>					
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	262 719		98 933	2 500	161 286
<b>Total</b>	<b>262 719</b>		<b>98 933</b>	<b>2 500</b>	<b>161 286</b>
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
<b>Exploitation</b>			98 933	2 500	
<b>Financières</b>					
<b>Exceptionnelles</b>					

Le solde correspond à :

- JO 2024 : Dotation initiale de 220 000 € reprise pour 41 184 € en 2022 et 82 037 € en 2023, le solde au 31/08/2023 est de 96 479 €.

- Plan de modernisation des centres de formation : Dotation initiale de 130 000 € reprise pour 48 298 € en 2022 et 16 896 € en 2023. Le solde est de 64 806 € au 31/08/2023.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 426 212 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	164 472	164 472		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	62 535	62 535		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	151 050	151 050		
<b>Produits constatés d'avance</b>	48 155	48 155		
<b>Total</b>	<b>426 212</b>	<b>426 212</b>		
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>				
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>				
<b>(**) Dont envers les associés</b>				

## Charges à payer

	Montant
<b>Fournisseurs – fact. non parvenues</b>	13 315
<b>Dettes provis. pr congés à payer</b>	10 406
<b>Personnel – autres charges à payer</b>	20 000
<b>Charges sociales s/congés à payer</b>	3 642
<b>Charges sociales – charges à payer</b>	8 000
<b>Charges fiscales à payer</b>	4 689
<b>Charges a payer</b>	121 185
<b>Total</b>	<b>181 237</b>

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<b>Charges constatées d'avance</b>	1 516		
<b>Tickets restaurants</b>	5 066		
<b>Stocks matériels divers</b>	111 101		
<b>Total</b>	<b>117 683</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>Produits constatés d'avance</b>	48 155		
<b>Total</b>	<b>48 155</b>		

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2023
<b>MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESSOURCES</b>	1 195 342
<b>CONTRIBUTIONS FINANCIERES</b>	630 900
<b>TOTAL</b>	<b>1 826 242</b>

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 24 000 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
<b>Concours publics</b>						
<b>Subventions d'exploitation</b>		126 933	116 000			242 933
<b>Subventions d'équilibre</b>					44 936	44 936
<b>Subventions d'investissement</b>						
						<b>287 869</b>

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<b>Subventions d'investissement virées au résultat</b>		44 936
<b>TOTAL</b>		<b>44 936</b>

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## Autres informations

## Effectif

Effectif moyen du personnel : 11 personnes dont 1 apprenti.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
<b>Cadres</b>		2	2	2
<b>Employés</b>	3	6	9	9
<b>Ouvriers</b>				
<b>Contrat Emploi Solidarité</b>				
<b>Contrat de Qualification</b>				
<b>Contrat Retour Emploi</b>				
<b>Contrat initiative Emploi</b>				
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

## Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports  A	Utilisations  Montant global  B	Utilisations  Dont rembours.  C	Transferts  C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
<b>Fonds dédiés sur subv</b>	19 000	19 000	19 000		14 800	14 800	14 800
<b>Total</b>	<b>19 000</b>	<b>19 000</b>	<b>19 000</b>		<b>14 800</b>	<b>14 800</b>	<b>14 800</b>

## Compte de résultat

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	125 669	75 100
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	242 933	481 427
Contributions financières	630 900	649 791
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	85 207	41 810
Utilisation des fonds dédiés	19 000	57 005
Autres produits	162 370	111 950
Total I	1 266 079	1 417 082
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	849 373	696 988
Aides financières	25 010	339 237
Impôts, taxes et versements assimilés	5 050	10 105
Salaires et traitements	219 328	152 069
Charges sociales	45 992	43 761
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	79 151	79 389
Reports en fonds dédiés	14 800	19 000
Autres charges	2 698	2 386
Total II	1 241 402	1 342 936
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>24 677</b>	<b>74 146</b>
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	944	109
Total III	944	109
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 020	1 109
Total IV	1 020	1 109
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-76</b>	<b>-1 000</b>

## Compte de résultat

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>24 601</b>	<b>73 146</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<b>Sur opérations de gestion</b>		44 363
<b>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</b>	44 936	10 704
Total V	44 936	55 067
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>44 936</b>	<b>55 067</b>
Total des produits (I+III+V)	1 311 960	1 472 258
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 242 422	1 344 045
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>69 537</b>	<b>128 213</b>

## Compte de résultat

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	12 020	11 682
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	1 057 653	925 263
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		55 794
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	26 199	63 675
Autres produits	19 462	5 641
Total I	1 115 334	1 062 055
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	772 637	663 494
Salaires et traitements	106 605	119 156
Charges sociales	31 843	37 410
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	37 822	17 775
Autres charges	200 298	125 593
Total II	1 149 204	963 427
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-33 870</b>	<b>98 628</b>
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	-144	-1 399
Total III	-144	-1 399
CHARGES FINANCIERES		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-144</b>	<b>-1 399</b>

## Compte de résultat

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-34 014</b>	<b>97 229</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total des produits (I+III+V)	1 115 190	1 060 656
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 149 204	963 427
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-34 014</b>	<b>97 229</b>